

Devenir animateur...



FORMATIONS

BAFA

BASE / APPROFONDISSEMENT

Ne pas jeter sur la voie publique



SAINT-SAULVE
La MJC, partenaire des Foyers Ruraux

LE CURSUS BAFA

La session de formation générale

La session de formation générale se déroule en 8 jours, elle peut être programmée en continu ou en discontinu, en externat ou en internat. Il faut avoir 16 ans révolu au premier jour de la session pour participer à celle-ci.

Elle a pour principal objectif de donner les moyens essentiels à la constitution et au devenir du métier d'animateur. La formation s'articule autour d'aspects théoriques et pratiques afin de mettre le plus possible le stagiaire en situation d'animation. L'accent est mis sur les rôles et fonctions de l'animateur.

Les interventions sont axées autour de la mise en pratique avec une réflexion approfondie de l'action menée. Après concertation de l'équipe de formation, le stagiaire est reçu en entretien individuel au cours duquel est annoncé le résultat de sa session.

Le stage pratique

D'une durée minimale de 14 jours, il peut s'effectuer en 2 parties, à condition que l'une d'elle comprenne au minimum 4 jours. Pour les stages pratiques effectués en accueils de loisirs périscolaires, seuls 6 jours pourront être pris en compte dans le cursus.

Le stage pratique a pour objectif de confronter le stagiaire à la réalité du terrain, et de lui permettre de mettre en pratique et en actions les acquis du stage de base. C'est alors l'occasion de pouvoir juger de sa capacité à animer et renforcer ses compétences. Le stage pratique doit débuter dans les 18 mois à compter du stage de base.

La session d'approfondissement / qualification

L'approfondissement a une durée de 6 jours, la qualification 8 jours.

Cette session doit être effectuée au maximum dans les 30 mois suivant l'obtention du stage de base. Dernière étape de formation en vue de l'obtention du BAFA, la session a pour but :

- de revenir sur le parcours du stagiaire, surtout sur le stage pratique afin de déterminer et de répondre aux éventuelles difficultés rencontrées,
- d'apporter des outils précis et supplémentaires sur une technique, un savoir-faire, un savoir-être, en fonction du thème de la session.

Les objectifs de la formation

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés aux conduites addictives ou aux comportements (sexualité,...)
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

INFOS PRATIQUES

Modalités d'inscription

Votre demande est enregistrée et validée dès réception du dossier complet comprenant:

- la fiche d'inscription dûment complétée,
- un premier chèque d'acompte de 137 € (ou une attestation de prise en charge de votre formation par un organisme). Ce chèque sera encaissé un mois avant le début du stage,
- un deuxième chèque correspondant au solde sera encaissé le 1er jour du stage.
- une photocopie de votre carte d'identité recto-verso,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile,
- 2 photos d'identité,
- l'autorisation parentale pour les personnes mineures.

Une attestation d'inscription pourra vous être établie si besoin.

Une convocation précisant les derniers renseignements (lieu de formation, moyens d'accès, horaires de session, matériel et objets nécessaires, présentation générale de la formation) est envoyée par mail 10 jours avant le début de la formation.

Tarifs / Désistement / Annulation

Les tarifs des sessions de formation comprennent les frais pédagogiques, de repas, de locaux, d'hébergement et de transport (approfondissement pleine nature ou préados - ados), d'assurance et de dossier.

L'adhésion à l'association n'est pas comprise dans le prix des sessions.

En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la session, il est retenu 120 € au titre des frais administratifs. L'adhésion à l'association n'est en aucun cas remboursable.

En cas d'annulation moins de 3 jours avant le stage ou en cas de non présence, il n'y aura aucun remboursement (quelque soit le motif).

Une session peut être annulée, si les conditions d'effectifs, d'inscription ou d'encadrement ne permettent pas d'assurer la qualité de la formation. Les stagiaires sont immédiatement informés ; les sommes versées sont immédiatement remboursées. En cas de départ anticipé du stage pour une raison quelconque, il n'est fait aucun remboursement des sommes versées.

Les aides financières

Un certain nombre d'aides peuvent vous être accordées lors de votre inscription en session de formation BAFA ; rapprochez-vous notamment :

- de la CAF,
- de votre commune,
- éventuellement d'un comité d'entreprise,
- de Pôle Emploi, de votre mission locale...

Ces dispositifs d'aide évoluent souvent dans le temps, dans tous les cas, renseignez-vous auprès des permanents de la MJC ou des Foyers Ruraux pour toute information complémentaire.

L'organisateur



La maîtrise pédagogique des formations BAFA est assurée par la
**Fédération des Foyers Ruraux et Associations
du Nord et du Pas-de-Calais**

2 bis rue du Capitaine Ansart - 62190 LILLERS
03 21 54 58 58 - www.foyersruraux5962.fr

Mouvement d'éducation populaire, d'éducation permanente et citoyenne, la Fédération des Foyers Ruraux et Associations du Nord et du Pas-de-Calais (FFR59-62) rassemble un réseau de 130 associations adhérentes ayant pour vocation l'animation et le développement du milieu rural : sport, culture, environnement, accueils de loisirs, formations des bénévoles... Elle organise depuis 1993 des formations BAFA et BAFD. Elle a aussi pour objectif de "rapprocher" et de créer des liens entre les villes rurales et les agglomérations. Elle est notamment l'organisatrice du Festival "Conteurs en campagne".

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



MJC ESPACE ATHENA - SAINT-SAULVE
Place du 8 mai 1945 - BP5 - 59880 Saint-Saulve
03 27 28 15 30 - bafa@mjc-athena.org
www.mjc-athena.org/bafa

CALENDRIER DES FORMATIONS

FORMATIONS GENERALES A SAINT-SAULVE					
	Période	Dates	Type	Choix ⁽¹⁾	Tarif ⁽²⁾
2024	Vacances de la Toussaint	Du 20/10 au 27/10	Demi Pension		378 €
2025	Vacances d'hiver	Du 09/02 au 16/02	Demi Pension		
	Vacances de Printemps	Du 06/04 au 13/04	Demi Pension		

APPROFONDISSEMENTS A SAINT-SAULVE					
	Période	Dates	Type	Choix ⁽¹⁾	Tarif ⁽²⁾
2024	Vacances de Noël	Du 21 au 24 et du 26 au 27/12 La petite enfance dans tous ses états : jeux, contes,...	Demi Pension		338 €
2025	Vacances de Printemps	Du 15/04 au 20/04 Découvrir, explorer, animer avec les Préados Ados	Demi Pension		
	Vacances d'été	Du 22/06 au 27/06 Séjours et activités de pleine nature	Demi Pension		

(1) Indiquez 2 choix de formation et numérotez par ordre de préférence

(2) Adhésion de 17€ à l'association non comprise dans le tarif

Réduction de 25€ sur l'approfondissement pour les stagiaires ayant effectué leur formation générale à la MJC.

Cadre réservé au secrétariat

Date d'arrivée reçu par Courrier Accueil

Traité par

Pièces CNI Assur. Photos Aut. Parent

Règlement Chq Esp. Conv. Autre Banque

Saisie informatique le



MJC ESPACE ATHENA SAINT-SAULVE
Place du 8 mai 1945 03 27 28 15 30
www.mjc-athena.org/bafa - facebook.com/mjcatchena

FICHE D'INSCRIPTION



Civilité

Nom

Prénom

Né(e) le à

Adresse

CP Ville

Tel Port

Email

Nationalité

Profession/Etudes

N° dossier jeunes.gouv.fr

Je certifie avoir 16 ans révolu au démarrage du stage

Je suis mineur(e), je joins une autorisation parentale remplie par mon responsable légal m'autorisant à participer à la session de formation (disponible à l'accueil de la MJC et sur le site de la MJC)

Fait à Le

Signature



MJC ESPACE ATHENA SAINT-SAULVE
Place du 8 mai 1945 03 27 28 15 30
www.mjc-athena.org/bafa - facebook.com/mjcatchena